



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Secrétaire – trésorière adjointe de la susdite municipalité,

QUE :-

Le Conseil de la susdite municipalité, lors de la séance régulière tenue le 3^{ième} jour de décembre 2018, a adopté le projet de règlement no. 2018-12 « Règlement modifiant le règlement municipal numéro 2018-07 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ». Lors de la séance qui se tiendra le 14 janvier 2019 à 19h au 45, rue des Saules, le conseil procédera à l'adoption du règlement 2018-12 concernant le Code d'éthique et déontologie des élus de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette ce 6^{ième} jour de décembre 2018


Sandrine Veillon
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant aux endroits désignés par le Conseil, le 6^e jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^{ème} jour de décembre 2018.


Sandrine Veillon
Secrétaire-trésorière adjointe